



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

29 !

Edito du mois de décembre par Jean-François Quantin

Et voilà, le gouvernement va proposer la 29^e loi sur l'immigration depuis 1980 ! C'est une figure obligée de la vie politique française (et hélas européenne). L'extrême-droite a réussi à mettre ce leitmotiv à l'agenda de (presque) toute la classe politique : les migrations sont un fléau qu'il faut combattre.

Alors Darmanin, inspiré par le souvenir de Sarkozy, ministre de l'Intérieur préparant son élection de 2007, publie à grand fracas son projet : on va enfin expulser un maximum d'étrangers, multiplier les tristement célèbres OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), tout faire pour qu'elles soient exécutées. Et puis on va accélérer (ou bâcler ?) l'examen des demandes d'asile, avec un recours rapide, sur place, en province, et avec un juge unique.

Toujours soucieux d'afficher un « équilibre », Macron a fait appel à Olivier Dussopt pour ajouter un volet dit « intégration ». Il pourrait en profiter pour mettre un peu d'huile dans certains rouages particulièrement grinçants de notre société. On sait que, loin d'être une charge pour notre société, les immigrés sont une nécessité pour apporter des forces vives à notre marché de l'emploi et à une population active vieillissante. Ils y participent déjà souvent dans une situation de non-droit insupportable pour eux-mêmes, mais aussi pour une partie des employeurs. Une régularisation partielle, qui ne réduirait que bien peu leur précarité, pourrait être un axe de ce second volet.

Il va bien-sûr cristalliser l'hostilité de tous ceux qui cultivent par principe le rejet de toute régularisation des « sans-papiers ». Un principe que nous défendrons bien sûr, même si c'est sous d'autres modalités qui feraient de toutes les personnes présentes en France des citoyens résidents aux droits égaux.

Nous saisissons aussi cette période de débat sur l'immigration pour rappeler, partout où nous sommes, qu'il s'agit d'abord d'un devoir d'accueillir des étrangers, en particulier de ceux qui fuient des conditions de vie devenues insupportables chez eux, pour des raisons politiques, économiques ou climatiques. Qu'ensuite il est utile, et même nécessaire, que les hommes circulent entre les États, pour y échanger leur force de travail, leurs connaissances et leurs cultures.

Le MRAP combattrà, dans la plus grande unité possible, ce projet de loi largement récessif sur l'accueil des étrangers, sur leur expulsion, sur la limitation de leurs droits. Le 18 décembre, journée internationale des migrants, est une première occasion de souligner ce combat nécessaire.

Jean-François QUANTIN, co-président du MRAP,
Paris, décembre 2022